



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE SÉANCE DU 9 MARS 2021

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM ET GREFFIÈRE
QUE :**

La séance du conseil de la Ville de Rivière-Rouge aura lieu le mardi 9 mars 2021 à huis clos, immédiatement après la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à 17 h 30, à la salle du conseil, situé au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Dès que les séances du conseil pourront être tenues publiquement, les séances ordinaires auront lieu aux heures et aux lieux déterminés audit calendrier adopté lors de la séance du 6 octobre 2020.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 5^e JOUR DE MARS 2021

**Lucie Bourque
Directrice générale par intérim et greffière**